

Coopération institutionnelle SGG/DGSN en matière de droit



Dans le cadre du renforcement de la coopération institutionnelle entre le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) et la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), des ateliers de formation en matière juridique ont été organisés du 29 au 31 janvier 2024 à l'Institut Royal de Police de Kénitra, au profit des cadres de la DGSN.

Le programme de formation établi d'un commun accord entre les deux institutions vise le partage d'expertise et des bonnes pratiques dans les domaines d'intérêt commun, en particulier en ce qui concerne les questions de droit liées aux processus d'études et d'examen des projets de textes en vigueur au SGG.

Dans son mot d'ouverture des dits ateliers, M. Bensalem Belkourati, Directeur Général de la Législation et des Etudes Juridiques au SGG, a salué l'initiative de la DGSN qui reflète sa prise de conscience quant à la relation étroite entre la sécurité publique et la sécurité juridique, elle traduit aussi la détermination des responsables de cette institution de tenir ses membres constamment informés des changements impactant les divers secteurs de connaissances qu'ils soient directement ou indirectement liés à leurs domaines de mission. Cette vision, ajouta t-il, contribuera inévitablement au développement et à l'amélioration des performances juridiques des responsables et cadres de la DGSN, elle contribuera aussi aux efforts de développement économique, social, culturel et environnemental que connaît le Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

De son côté, M. Mohammed Lmrabden, Directeur des Ressources Humaines à la DGSN, a indiqué que ces ateliers d'échanges s'inscrivent dans le cadre de la politique d'ouverture et de coordination adoptée depuis plusieurs années par la DGSN et ses partenaires, soulignant que l'efficacité administrative et juridique dépend de l'interaction positive avec les autorités compétentes en phase avec les problèmes réels. Il a également souligné que le débat ouvert lors de ces ateliers sur les bonnes pratiques juridiques en matière de rédaction juridique et de mise à jour des informations en la matière, reflète la volonté constante de la DGSN d'améliorer ses démarches juridiques internes, notamment celles en rapport direct avec l'élaboration des projets de textes que les services de la DGSN soumettent à leurs homologues du SGG.